## LES ENJEUX DES RIVALITES FRANCO-ANGLAISES DANS LA CONQUETE DE L'ESPACE NIGERIEN : 1890-1906.

### Moutari, ABDOU

Faculté des Lettres et Sciences Humaines/U. A. M. de Niamey mouctari\_2006@yahoo.fr

### Abdourahamane MOUSSA

Faculté des Lettres et Sciences Humaines/U. A. M. de Niamey abdourahamane\_m@yahoo.fr

#### Résumé

Cet article est une contribution à la connaissance de l'histoire des rivalités franco-anglaises dans l'espace nigérien. Il a pour objectif d'analyser les enjeux que représente l'espace nigérien dans les rivalités franco-anglaises de 1890 à 1906 et tente de déconstruire tous les présupposés idéologiques sur l'arriération de cette région en soulignant les multiples possibilités qu'elle offre aux puissances impériales, à savoir : la disponibilité des matières premières agricoles exportables ainsi que les possibilités commerciales qui demeurent une occasion, pour les puissances rivales, de détourner le circuit commercial de l'intérieur du continent vers les côtes atlantiques.

La production de cet article est motivée par le contexte néolibéral qui caractérise l'ensemble des pays du Sahel en général et le Niger en particulier. Mais, c'est surtout la concurrence sauvage entre les puissances impérialistes qui nous interpelle et nous incite à nous interroger sur le passé colonial de l'espace nigérien qui était alors présenté comme une terre sans ressources mais aux enjeux géostratégiques importants.

Pour mener à bien cette étude, nous avons, tout d'abord fait un état des lieux sur les travaux et publications scientifiques disponibles, puis consulté les documents d'archives coloniales. Cette situation générale sur les sources nous a permis de montrer que l'espace nigérien est un « trait d'union » entre les possessions françaises d'Afrique, une barrière contre l'influence anglaise vers le nord et contre la création d'un vaste empire musulman regroupant le Maghreb et l'Afrique noire. Il a également offert aux impérialistes français des possibilités de « mise en valeur » et une réorientation des réseaux d'échanges commerciaux au profit de la France.

Mots clés: espace nigérien, colonisation, rivalité, enjeu géostratégique.

#### Abstract

This article is a contribution to the knowledge of the history of Franco-English rivalries in the Nigerien space. It aims to analyze the issues that the Nigerien space represents in the Franco-English rivalries from 1890 to 1906 and attempts to deconstruct all the ideological presuppositions on the backwardness of this region by highlighting the multiple possibilities that it offers to the imperial powers, namely: the availability of exportable agricultural raw materials as well as the commercial possibilities that remain

an opportunity for the rival powers to divert the commercial circuit from the interior of the continent to the Atlantic coasts.

The production of this article is motivated by the neoliberal context that characterizes all the countries of the Sahel in general and Niger in particular. But it is above all the fierce competition between the imperialist powers that challenges us and prompts us to question the colonial past of the Nigerien space, which was then presented as a land without resources but with important geostrategic stakes.

To carry out this study, we first took stock of the available scientific works and publications, then consulted the colonial archive documents. This general situation on the sources allowed us to show that the Nigerien space is a "link" between the French possessions in Africa, a barrier against English influence towards the north and against the creation of a vast Muslim empire bringing together the Magbreb and black Africa. It also offered the French imperialists possibilities for "development" and a reorientation of the trade networks in favor of France.

Key words: Nigerien space, colonization, rivalry, geostrategic stake.

### Introduction

La question des rivalités entre les puissances européennes dans l'espace nigérien a suscité beaucoup de controverses. Quelques études à caractère général ont été réalisées par des historiens en l'occurrence K. Idrissa (1987) qui a démontré que ce sont les enjeux politiques et stratégiques qui ont prévalu sur les intérêts économiques dans la conquête et l'occupation de l'espace nigérien. Par contre, M. Mathieu (1975) a souligné qu'au-delà de son rôle stratégique, l'espace nigérien présente un intérêt commercial. Quant à l'article de M. Djibo (2003), il s'est intéressé aux enjeux politiques au sein de la colonie du Niger et non aux rivalités inter-impérialistes pour son occupation. Son étude couvre la période allant de 1946 à 1960.

La production de cet article est motivée par le contexte néolibéral qui caractérise l'ensemble des pays du Sahel en général et le Niger en particulier. Mais, c'est surtout la concurrence entre les puissances impérialistes qui nous interpelle et nous incite à interroger le passé colonial de l'espace nigérien. Les rivalités entre les puissances impérialistes dans cet espace continuent à susciter la curiosité des chercheurs. Notre réflexion tourne autour de la question suivante : quels sont les enjeux des rivalités franco-anglaises dans la conquête de l'espace nigérien ? De cette question principale découlent des questions subsidiaires : quels sont les enjeux géostratégiques des rivalités franco-anglaises dans cet espace ? Quels sont les intérêts économiques qui ont ravivé les rivalités entre les puissances européennes ? Dès lors, l'hypothèse selon laquelle la conquête de l'espace nigérien permet à la

puissance qui en prend le contrôle d'unifier ses possessions et d'exploiter les ressources qu'il regorge, se justifie.

Il convient de préciser que l'espace nigérien s'étend approximativement de la région du fleuve à l'Ouest, à celle du lac Tchad à l'Est et du Fezzan au Nord au confluent du fleuve Niger et de la Bénoué au Sud. Il est à cheval entre le Sahel et le Sahara comme la carte ci-dessous l'illustre.

Solom to 1000m elevation

In Gas Agadez

O 100 miles

Bodele

NIGER SAHARA

Tahous

AREWA GOBIR Maradi CINAMA Zinder

Dogon Doutchi

Kaseria TSOTSEBAKI

Description Auyo

ANDER MANO Garun Gabas

AUYO

YANRI Turunku BAUCHY

R Be<sup>M.8</sup>

Carte nº 1 : localisation de l'espace nigérien à la fin du XIXe siècle

**Source :** K.B.C. ONWUBIKO, 1973, *School certificate History of west Africa : 1800-present day. Book two*, Africana-FEP Publishers limited.

La conquête de l'espace nigérien par les Français constitue une étape essentielle dans la réalisation de leur projet impérialiste, celui de dominer et « civiliser » les Africains afin d'exploiter les ressources de leur continent. L'espace nigérien joue un important dans le cadre de la mise en œuvre du projet impérialiste français en Afrique dans la mesure où il constitue une passerelle reliant les possessions françaises d'Afrique du nord, de l'ouest et du centre. C'est pourquoi, il fait l'objet d'une âpre

rivalité ayant occasionné la signature de plusieurs conventions entre les puissances européennes avant d'être annexée à la zone d'influence française. Dans cette étude, le terme rivalité revoie à une rude convoitise entre les puissances impérialistes pour l'occupation et le partage de l'espace nigérien.

La présente étude se fixe pour objectif d'analyser les enjeux que représente l'espace nigérien dans les rivalités franco-anglaises de 1890 à 1906. Il s'agit d'identifier les intérêts géostratégiques et économiques qu'il représente dans la concurrence entre les puissances impérialistes.

La méthodologie adoptée pour atteindre l'objectif a consisté à consulter des travaux et publications traitant de la question des rivalités entre les puissances européennes à propos de la conquête et de l'occupation de l'espace nigérien. Ensuite elle a consisté à recouper, confronter et analyser les données obtenues de la consultation des documents, de l'exploitation des documents d'archives coloniales et des témoignages oraux des populations locales. Le traitement des données collectées a permis de structurer le travail en deux parties.

La première partie traite des enjeux géostratégiques de l'espace nigérien et expose la concurrence entre la France et la Grande Bretagne pendant l'exploration, la conquête et la domination de cet espace. La seconde partie, quant à elle, étudie les enjeux économiques des rivalités entre les puissances impérialistes pour l'occupation de l'espace nigérien.

## 1. Les enjeux géostratégiques

# 1.1. Le rôle des missionnaires dans la prépondérance de la France

Pour bien comprendre la montée des rivalités impérialistes et de l'esprit colonialiste, il est nécessaire de rappeler succinctement, le rôle joué par les missions d'exploration, de reconnaissance et de conquête vers la fin du XIXème siècle. D'après E. M'Bokolo (1990 : 60), c'est sous le prétexte d'explorations géographiques, d'humanitarisme, d'enseignement et de christianisation que les pénétrations d'hommes, souvent sincères, ont amené la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, etc., à s'intéresser à la connaissance de l'intérieur du continent africain et surtout d'y avoir de vastes empires. Ainsi, après avoir pris connaissance du contenu des rapports des missions d'exploration, la France s'est fixée pour objectif d'occuper l'espace nigérien afin qu'il serve de trait d'union

entre les régions du fleuve Niger (une voie navigable jusqu'à l'océan Atlantique), celles du lac Tchad et du Sahara. D'ailleurs, M. Mathieu (1975 : 28) a précisé que la sureté des colonies françaises d'Afrique ne peut être assurée, de manière effective, que lorsque l'union des possessions méditerranéennes, soudanaises et équatoriales est réalisée. Si on laisse les Allemands s'installer au Kanem, les Anglais au Wadaï et les Turques à Bilma, non seulement, l'Afrique du nord et le Congo français seraient constamment menacés, mais aussi ce serait tout le domaine africain de la France qui restera divisé en trois blocs.

Dans leur course pour l'accaparement de l'espace nigérien, la France et la Grande-Bretagne ont envoyé leurs missionnaires pour reconnaître le territoire. Les deux puissances se sont rivalisées tant pour la signature des traités avec les chefs locaux, que dans la création des postes administratifs. C'est dans cette optique que le capitaine d'infanterie de marine Louis-Parfait Monteil a conclu un traité avec Alfaizé (titre attribué au roi de Say), Boukari Modibo, le 24 août 1891. Cet accord place Say sous la tutelle de la France. Dans cette rude concurrence, le missionnaire français a signé un autre traité d'amitié avec Sokoto où il apprend, selon A. Salifou (1989:153), que le Califat n'a jamais signé de traité avec la société royale du Niger. Cette information lui donne la liberté de signer un pacte avec les autorités coutumières de Sokoto. La signature du traité s'explique par l'article 34 de l'Acte de Berlin qui dispose que pour annexer un territoire en Afrique ou y assumer un « protectorat », il ne suffit pas pour une nation européenne de signer des traités avec les souverains locaux, il faut avertir les puissances signataires de l'Acte de Berlin et occuper effectivement la région (Uzoigwe, 2000 : 49-50). Malgré l'accord signé avec Sokoto, D. Bouché (1994: 69) souligne que les arguments du Lieutenant de vaisseau Mizon et de Marine Monteil n'ont pas permis de justifier l'antériorité de la signature du traité entre la France et le sarkin musulmi (commandeur des croyants) par rapport aux accords qui lient ce dernier à l'Angleterre.

Le 25 mai 1895, G. J. Toutée (1855-1927), officier et explorateur français, a confirmé le traité conclu par Monteil avec *Alfa-izé* de Say. Au terme de sa mission, Toutée conclut, selon A. Salifou, (1989 : 154), que la plupart des traités évoqués par les Anglais dans leurs discussions avec les Français ne sont que de banales « déclarations de chefs locaux ». C'est pourquoi, il tente de montrer qu'il manque un traité britannique authentique à Kishi, sur les confins nigéro-dahoméens, puisque les

documents auxquels se réfère le capitaine Frederick Lugard ne sont ni signés, ni datés par les autorités locales (Vignes, 1961 : 69).

Une autre mission conduite par le Lieutenant de vaisseau Emile Auguste Léon Hourst arrive à Say le 7 avril 1896 avec pour objectif d'étudier le régime du fleuve Niger et sa navigabilité de l'amont vers l'aval et d'atteindre Say. Mais, c'est surtout la délimitation de la « la zone véridique de l'influence anglaise » sur l'autre rive qui constitue sa mission essentielle (Salifou, 1989 : 154).

Pour se tailler un vaste empire colonial en Afrique, les Français ont envoyé des missions de conquêtes dont la première du genre est celle de l'officier Gabriel Marius Cazemajou (1864-1898). Elle est chargée, en 1897, d'atteindre le Tchad en contournant les territoires situés au sud de la ligne Say-Barroua. Cazemajou arrive à Say le 1er octobre 1897 et réussit à faire accepter au roi d'Argungu le protectorat français, le 15 janvier 1898. Par contre, le refus du sultan de Sokoto à (re)signer un traité avec la France oblige la mission à se tourner plus au Nord vers le Gobir. Les représentants français traversent les localités de Birnin Kwanni, Tsibiri et Maradi, sans réussir à faire signer le moindre traité avec les autorités de ces différentes localités. Ils parviennent, par contre, à signer un traité de protectorat avec le sarki (roi) Mijinyawa de Tasawa avant de continuer sur Zinder où les deux chefs de mission (Cazemajou et Olive) ont été tués à coups de matraque par les hommes du souverain Amadou Kuren Daga (Salifou, 1989 : 156). Quant aux Anglais, ils ont progressé à partir de la Gold Coast et du Nigéria.

# 1.2. L'espace nigérien, un trait d'union entre les possessions françaises d'Afrique

Les différentes missions anglaises et françaises ont cerné l'espace nigérien qui constitue aujourd'hui un pont naturel et géographique entre les colonies françaises du Maghreb, de l'Afrique de l'ouest et du centre. La conquête et l'occupation de cet espace permet à la France de sécuriser ses colonies d'Afrique, de joindre possessions toutes ses méditerranéennes, soudanaises et équatoriales. Au regard des intérêts géostratégiques que présente l'espace nigérien, il est clair que sans son occupation, la France ne peut pas efficacement asseoir son hégémonie en Afrique de l'ouest, du nord et du centre. Outre sa fonction stratégique, l'espace est aussi un moyen pour endiguer tout projet de création d'un vaste empire musulman en Afrique ou tout au moins, d'éviter tout regroupement des forces islamiques en Afrique centrale, du nord et de l'ouest. C'est dans cette perspective que Voulet, le chef de la mission Afrique centrale, entrevoit le risque d'un soulèvement général de toutes les populations islamiques si elles s'unissent aux dissidents algériens et tunisiens. L'inquiétude de Voulet réside dans le fait que la Grande-Bretagne peut utiliser à sa guise « l'influence religieuse des chefs pour faire marcher contre la France de nombreuses populations guerrières au Soudan central et armer les musulmans audacieux » (Mathieu, 1975 : 25). Cette information sous-entend l'existence d'une menace, d'un éventuel regroupement des forces islamiques et surtout d'une révolte généralisée en Afrique que les Français ne sont pas sûrs de la maîtriser.

Le souci d'avoir les meilleures terres, a également ravivé les concurrences entre Français et Anglais. Dans cette perspective, les Anglais ont procédé à la signature des traités avec les souverains locaux, une façon pour eux de se réserver la région et de contrecarrer les appétits des Français et des Allemands qui avancent, respectivement, de l'Ouest et de l'Est (Gueye et Adu Boahen, 2000 : 160). Le désir de posséder les terres riches, arrosées et favorables à la pratique de l'agriculture apparaît au moment de la signature des accords entre les Français et les souverains de l'espace nigérien et entre les Français et les autres puissances conquérantes au point de se jouer des sales tours. Selon G. N. Uzoigwe (2000 : 55.), Lord Frédéric Lugard a dénoncé cette attitude des puissances européennes en la qualifiant d'« escroqueries pures et simples ». C'est sur la base d'une valeur fictive donnée aux accords signés avec les souverains locaux que les impérialistes européens cherchent à se tromper réciproquement.

Chacune des puissances interprète les traités en fonction de ses intérêts. Dans cette perspective, l'Angleterre estime que la France doit être écartée de tous les territoires de la rive droite du Niger, c'est-à-dire, ce qui est à l'est du méridien de Say, à l'exception du Dahomey arrêté au 9ème degré. Elle prétend, également, étendre sa suprématie sur toute la rive droite du Niger Moyen qu'elle n'occupe pas et justifie son ambition en soulignant l'antériorité des expéditions de la Royale Niger Company dans la région de Say et du Borgou (Vignes, 1961 : 46). Mais, c'est surtout sur la Bénoué, vers le Mouri et l'Adamaoua, où la compagnie tire le plus de bénéfices que l'expansion française est bloquée.

La Royale Niger Company ayant occupé les meilleures positions commerciales n'accepte pas d'être délogée par les Français qui estiment qu'elle doit se contenter de Sokoto et ses dépendances et ne pas prétendre monopoliser tous les pays situés au sud de la ligne Say-Barroua. Dans cette course inter-impérialiste pour l'occupation des meilleures terres, Lord Salisbury se réjouit d'avoir Sokoto, Bornou, la splendide voie du Niger navigable et la fertile vallée de la Bénoué. Les Français, par contre, sont repoussés dans le désert du Sahara, où se trouvent de vastes étendues de dunes de sable que les hommes traversent périodiquement, à la faveur des routes caravanières transsahariennes (Abdou, 2021 : 98). Les territoires occupés par les Français sont tellement déshérités que la « mission Afrique centrale », commandée par les capitaines Voulet et Chanoine, est obligée de passer par Sabon Birni (zone anglaise) à cause des conditions physiques difficiles (un pays constitué de dunes de sable) (Mathieu, 1975 : 138). Ainsi, l'Angleterre a, d'une part, barrer la route à l'expansion française et, d'autre part, s'est réservé les terres les plus riches en ressources naturelles et humaines, laissant à la France des « sols légers ». C'est pourquoi, plusieurs députés français ont déclaré formellement leur opposition au tracé de la ligne Say-Barroua du 5 août 1890. Ce tracé laisse, en zone britannique, l'Etat de Katsina Nord, le Gobir dans son ensemble et le sud de Kornaka (actuel canton de Kornaka). Ce qui a suscité les protestations des parlementaires français qu'Alexandre Ribot, Ministre des Affaires Etrangères, a tenu à rassurer en ces termes : la France a eu, de cette convention, « que les Anglais ne dépassaient pas (Say) » (Hamani, 2012 : 409). Tandis que, la convention franco-anglaise de 1898 place les terres fertiles au sud de la ligne Say-Barroua et rend la communication des colonisateurs français avec Zinder plus difficile. Elle aiguise l'appétit des Français de voir cette ligne descendre plus au sud de façon à leur donner la route de Matankari-Birnin Kwanni-Tsibiri et Maradi.

Pour pallier le problème de terre sans eau, les Français ont fait des propositions de compensation aux Anglais le 27 décembre 1903. Parmi ces propositions figure, selon G. Fourage (1979 : 425), celle d'inclure dans la sphère d'influence de la France la zone de Gomba et les localités de Ilo et Boussa qui s'étendent du sud des rapides de Boussa jusqu'à la rivière Moussa et ou Motché en Aval de l'enclave française de Badjibo. Dans le même temps, le gouvernement britannique affirme être disposé, le 13 janvier 1904, à céder neuf mille miles carrés dans l'arc du cercle de Sokoto et sept mille miles carrés à proximité du lac Tchad. L'acceptation de cette compensation pour les concessions prévues à Terre neuve va,

sans doute, faire tomber les prétentions anglaises à l'extension de l'influence française au Maroc. Mais, les Français qualifient la proposition anglaise de « lambeau de terre » et de « simple endroit de passage » qui ne peut pas être considéré comme une compensation territoriale. C'est finalement le 11 mars 1904 que les deux parties ont convenu que les Français prennent les localités de Matankari, Birnin Kwanni, Madawa (Gobir Tudu), Tsibiri, Maradi et le sud de la région de Zinder¹. Si cette entente attenue les rivalités entre la France et l'Angleterre à propos du tracé de la ligne Say-Barroua, des tensions persistent entre ces puissances impérialistes à propos des intérêts économiques que regorge l'espace nigérien.

## 2. Les enjeux économiques

En dehors des enjeux géostratégiques, l'espace nigérien présente des intérêts économiques qui ont suscité les rivalités entres les puissances impérialistes.

## 2.1. Les intérêts économiques de l'espace nigérien

L'histoire a montré que l'espace nigérien a toujours servi de carrefour d'échanges entre le Maghreb et l'Afrique noire. Il a constitué une véritable plaque tournante dans les échanges intra-africains avec des espaces économiques divers et variés. L'un des espaces économiques le plus actif est constitué de la zone nord en particulier le sultanat touareg de l'Ayar dont la capitale, Agades, « est étroitement liée à Tamanrasset et à Sebha (capitale du Fezzan libyen) formant ainsi un triangle d'échanges qui associe des commerçants arabes nigériens à des partenaires algériens et libyens » (Grégoire et Schmitz, 2000 : 92).

Rappelons que la politique coloniale européenne en matière de commerce repose essentiellement sur leur volonté de récupérer le circuit commercial africain en freinant le grand courant d'échanges au profit des routes qu'ils avaient ouvertes au Sud. A titre illustratif, on peut citer le cas des Anglais qui ont construit le chemin de fer Lagos-Kano. Par contre, les autorités françaises entendent, pour des raisons politiques, détourner les flux dirigés vers la Libye, passés sous le contrôle italien, au profit de l'Algérie qui était également sous sa tutelle (Grégoire et

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ANN-Niamey, 1<sup>E</sup>2-14, Cercle de Tahoua : Rapports politiques mensuels. 1905-1910.

Schmitz, 2000: 7). Ils ont également tenté de détourner le courant commercial transsaharien de l'intérieur du continent vers la côte atlantique. L'ouverture de l'Afrique de l'ouest aux activités des comptoirs a porté atteinte à son équilibre économique avec l'apparition de nouvelles logiques fondées exclusivement sur la traite des produits locaux (J. O. Igué, s.d. : 13). L'espace nigérien est condamné, dès les premières heures de son occupation, à évoluer dans ce système déprédateur. Désormais les produits d'exportation tels que les peaux, les bandes de coton, les plumes d'autruche, le tabac, la gomme, le beurre, etc. sont exploités par les colons qui les acheminent vers la métropole à partir des comptoirs.

Outre les intérêts économiques basés sur l'exploitation des matières premières agricoles, l'espace nigérien présente aussi des intérêts commerciaux boostés par la construction des voies de communication.

# 2.2. Les voies de communication, un moyen pour drainer les ressources économiques

La construction des moyens de communication rapides et pratiques, facilite le développement économique de tout territoire mais aussi et surtout le détournement de son circuit commercial. A titre illustratif, on peut citer le prolongement du chemin de fer jusqu'à 200 km des centres de production agricole de la colonie du Niger fait profiter exclusivement à la seule colonie anglaise du Nigéria des bénéfices de l'exploitation des richesses de l'espace nigérien. Il sert à drainer l'arachide du nord Nigéria et celle du Gobir et Katsina nigérien. A ce sujet, la France ne cache pas son ambition. Elle a, dans cette logique, soutenu, selon K. Idrissa un projet de chemin de fer devrait permettre de créer « un vaste empire colonial... une Inde française rivalisant en prospérité et en richesse avec son homologue anglais; ouvrir des marchés illimités pour le commerce et l'industrie, (et) donner libre cours à notre œuvre de civilisation ». A la même période, Paul Soleillet, un des premiers promoteurs du projet, rêve d'un empire commercial français s'étendant de la Méditerranée au Golf de Guinée et de l'Atlantique au lac Tchad.

Pour bien exploiter ses colonies, la France n'a pas ménagé le fleuve Niger qui est resté un objet de convoitise entre les puissances européennes pour sa position centrale en Afrique occidentale et qui donne accès à l'Atlantique. La Grande Bretagne quant à elle avait réussi à installer un véritable empire commercial dans les Etats du delta du Niger, veille jalousement à ne pas se laisser déloger par la France des excellentes positions commerciales qu'elle détient. Elle avait vingt et une (21) firmes commerciales implantées dans la région. En 1878, le commerce anglais s'étend jusqu'à, 600 miles de la côte. L'Angleterre veille jalousement à ne pas se laisser déloger par la France des excellentes positions commerciales qu'elle détient (Vignes, 1961 : 45).

Comprenant le danger que représente la concurrence des entreprises françaises, le Gouvernement britannique subventionne la Royale Niger Company qui est restée jusqu'au début du XXème siècle, l'adversaire le plus résolu de l'expansion germanique ou française au œur de l'Afrique, en raison même des contrôles stratégiques qu'elle peut y exercer. En effet, le fait d'avoir établi son protectorat sur le Sokoto donne au président de la Compagny, M. Mac Intosh la prétention d'avoir étendu sa protection sur le Bornou, le Damargu, l'Ayar et l'Adamawa qu'il veut considérer comme les vassaux de Sokoto (Vignes, 1961 : 45-46). Or, tous ces Etats étaient indépendants de Sokoto.

D'après Voulet, le chef de la mission Afrique centrale, cité par M. Mathieu (1975 : 28), l'établissement de la France sur les bords du Tchad va leur permettre de détourner au profit de leur commerce le marché du Soudan central. La pénétration militaire française et la paix coloniale marquent le début du déclin du commerce transsaharien avec la volonté des puissances européennes de détourner le circuit commercial de l'intérieur du continent africain vers les côtes (Grégoire et Schmitz, 2000 : 8).

Par ailleurs, le partage du Sahara entre l'Italie et la France a eu un impact considérable sur le commerce transsaharien qui en a beaucoup souffert. En effet, l'Italie s'est emparée de la Libye en chassant l'occupant turc, tandis que la France l'éclate en le scindant en trois grands ensembles : l'Algérie, l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF). Mais, ce sont surtout les mesures économiques prises par la France et la Grande-Bretagne qui ont le plus impactées sur les activités commerciales. Les deux puissances entendent privilégier les échanges depuis le golfe de Guinée en ouvrant de nouvelles voies de communication, c'est-à-dire en détournant le circuit commercial vers la côte. Ainsi, en 1905, la Grande-Bretagne a organisé un service de transport gratuit par mer reliant Tripoli à Lagos d'où les marchandises regagnent Kano par le chemin de fer (Grégoire et Schmitz, 2000 : 8). Seul

le commerce du sel a subsisté. De ce fait, la colonisation a effrité les liens multiséculaires entre l'Afrique noire le monde arabe sans les supprimer.

#### Conclusion

La conquête et l'occupation de l'espace nigérien ont entraîné les puissances impérialistes particulièrement la France et l'Angleterre dans des rivalités qui se sont manifestées de 1890 à 1906 et ont été accentuées par les enjeux stratégiques et économiques. Au plan stratégique, la concurrence entre les puissances impérialistes s'explique par la position géostratégique de l'espace nigérien. Ce dernier s'étend à l'intérieur du continent, sur le Sahel et le Sahara. Il constitue un « trait d'union » entre les possessions françaises d'Afrique, une barrière contre l'influence anglaise vers le nord et contre la création d'un vaste empire musulman regroupant le Maghreb et l'Afrique noire.

Au plan économique, les rivalités développées par les puissances impérialistes à propos de la conquête et de l'occupation de l'espace nigérien, s'explique par leur volonté d'exploiter les potentialités économiques qu'il regorge. Même si jusqu'au début du XXème siècle la littérature coloniale fait état d'une rareté des matières premières exploitable dans l'espace nigérien, il est évident que ce dernier a offert aux impérialistes français des possibilités de « mise en valeur » et une réorientation des réseaux d'échanges commerciaux au profit de la France.

## Sources et bibliographie

### Sources d'archives

ANN. Niamey, 4E8-2 : Colonie du Niger, Affaires musulmanes : revue de presse et des questions musulmanes : compte-rendu analytique des mois de : mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et décemdre1924.

ANN. Niamey, 5E3-1, Colonie du Niger. Relations avec les puissances et colonies étrangères : la Nigeria, 1928-1929.

ANN. Niamey, 1<sup>E</sup>1.20, Territoire Militaire du Niger, Rapport sur la situation politique du lieutenant-colonel Noël, 1er trimestre 1903.

## **Bibliographie**

**ABDOU Moutari,** (2021), Conquête, colonisation et parcours d'accommodation dans le Gobir et le Katsina indépendants : 1898-1946, Thèse de doctorat unique en Histoire, FLSH, Université Abdou Moumouni.

**BERNOUSSOU Jérôme,** (2009), Histoire et mémoire au Niger. De l'indépendance à nos jours, C.N.R.S., Université de Toulouse-le Mirail, Collection « Méridienne ».

**BOUCHE Denise,** (1994), *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard.

**DAVID Philippe.,** (1964), Maradi l'ancien état et l'ancienne ville (Site, Population, Histoire), EN N°18, Bulletin de l'I.F.A.N., C.N.R.S..

**DJIBO Mamoudou,** (2003), « Les enjeux politiques dans la colonie du Niger (1944-1960) », in *Autrepart*, n°27.

**GANIER Germaine,** (1962), « Les rivalités franco-anglaise et franco-allemande de 1894-1898, dernière phase de la course au Niger : la mission Ganier dans le haut Dahomey, 1897-1898 », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 49, n°175.

GREGOIRE Emmanuel et SCHMITZ Jean, (2000), Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures, Paris, Éditions de l'Aube, IRD.

**HAMANI Djibo,** (2012), *Quatorze siècles d'histoire du Soudan central, le Niger du VIIème au XXème siècle*, Niamey, éd. Alpha.

**IDRISSA Kimba,** (1987), La formation de la colonie du Niger (1880-1922) : des mythes à la politique du "mal nécessaire", Thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Université de Paris VII.

**IGUE O. John, s.d.,** « Les échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest de la période précoloniale à la colonisation, de l'intégration à la désintégration du marché », https://ferdi.fr/dl/df-TqsTaorjLMawwvNXZ38cBbLp/presentation-les-echanges-commerciaux-en-afrique-de-l-ouest-de-la-periode.pdf, consulté le 07/07/2024.

**LEFEBVRE, Camille,** (2008), *Territoires et frontières du Soudan central à la République du Niger 1800-1964*, Thèse de Doctorat unique en Histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**LUGAN Bernard,** (2018), Atlas historique de l'Afrique: Des origines à nos jours, Paris, Editions du Rocher.

M'BAYE Gueye et Albert ADU BOAHEN, (2000), « Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale de 1880 à 1914 », in Histoire

générale de l'Afrique, Vol VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, dirigé par Albert ADU BOAHEN, Paris, Unesco, 1ère réimpression.

M'BOKOLO Elikia, (1990), L'éveil du nationalisme, Paris, ACCT.

**MATHIEU Mouriel,** (1975), La mission Afrique Centrale, Thèse pour le Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en Histoire, Université de Toulouse-le-Mirail.

**ONWUBIKO K.B.C.,** 1973, School certificate History of west Africa: 1800-present day. Book two, Africana-FEP Publishers limited.

**UZOIGWE N godfrey,** (2000), « Partage Européen et Conquête de l'Afrique : Aperçu Général », in *Histoire générale de l'Afrique, Vol VII.* L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, dirigé par Albert ADU BOAHEN, Paris, Unesco, 1ère réimpression.

**VIGNES Kenneth,** (1961), « Étude sur la rivalité d'influence entre les puissances européennes en Afrique équatoriale et occidentale depuis l'acte général de Berlin jusqu'au seuil du XXe siècle », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 48.